

## L'USR DE CHARENTE-MARITIME A ORGANISÉ UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES CENTRES DE SANTÉ

Les thèmes de la journée étaient :

- . Contre la désertification médicale de la Charente-Maritime dans les zones rurales
- . Centre de Santé ou Maison de Santé : est-ce la même chose ?
- . De quels services de santé avons-nous besoin ?



De l'avis des participant·es, ce fut une journée d'une grande qualité dans sa forme et son contenu.

Soixante-dix personnes ont participé au débat dont des hospitalier·es de La Rochelle, Rochefort, St-Jean d'Angely, Saintes, Royan.

Cette journée s'est déroulée en deux temps : le matin avec des militant·es CGT, l'après-midi un débat public, ouvert à toutes et à tous.

Le débat a montré que nous avons

une tâche importante à accomplir. L'Union Locale des Sections de retraité·es a commencé à travailler sur la création d'un Centre de Santé sur les pays rochefortais. Un collectif s'est mis en place.

Franck Fabien, membre de l'USR, avait demandé à Eric May, président de l'Union syndicale des Médecins de Centres de Santé et directeur du Centre de Santé de Malakoff, de nous aider dans cette initiative.

### Qu'est-ce qu'un Centre de Santé ?

Il s'agit d'une structure pluri-professionnelle où les différents intervenant·es sont salarié·es, première différence avec la Maison de Santé. Elle est dotée de personnels administratifs qui assurent la gestion, soit de manière autonome dans le cadre d'une convention avec le/la financeur·se, soit en étant rattachée à un hôpital, une collectivité territoriale ou un·e intervenant·e de l'économie sociale et solidaire (mutuelle). L'équipe de professionnel·les de santé n'a pas la responsabilité directe de la gestion. Ce qui est une autre différence essentielle avec la Maison de Santé.

Elle est donc totalement dédiée à l'accompagnement du/de la patient·e. Il n'y a pas de dépassement d'honoraire. Le tiers payant total est appliqué à chaque consultation. Le Centre de Santé peut intégrer un plateau technique, en biologie ou radiologie. Les médecin·es généralistes qui y exercent sont généralement à plein temps, les spécialistes sont eux et elles, souvent des consultant·es hospitaliers, rattachés à l'hôpital du territoire.



Le Centre de Santé peut également accueillir des services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et des services sociaux.

Il peut par ailleurs être en lien avec un hôpital ou une structure d'hébergement pour personnes âgées, pour lequel il assure la permanence médicale.

